



## Succès de l'augmentation de capital par placement privé

**Mende, le 28 octobre 2013 à 18h00** – Cogra (FR0011071570, ALCOG), pionnier de l'énergie bois en France, est heureux d'annoncer le succès de son augmentation de capital par placement privé annoncée plus tôt dans la journée pour un montant brut de 1,2 M€.

Dans le cadre de cette opération, Cogra va émettre 203 667 actions nouvelles au profit d'investisseurs qualifiés exclusivement. A l'issue de l'opération, le nombre de titres de la société s'élève à 2 646 743. La dilution post opération résultant de l'augmentation de capital représente 7,69%.

Le prix de souscription a été fixé à 6,00 € par action par le Conseil d'Administration, dans la limite autorisée par la 13<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 25 octobre 2013. Ce prix fait ressortir une prime de 0,56% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix.

Cette opération permet de financer la montée en puissance de la nouvelle usine de Séverac-le-Château mise en service en septembre 2013 et le reconditionnement de l'usine de Mende, arrêtée en août 2013, en centre de stockage afin d'anticiper une nouvelle croissance de la demande cet hiver. Doté d'un nouvel outil de production moderne, Cogra prévoit d'augmenter rapidement sa capacité de production et de retrouver l'équilibre opérationnel.

Les actions nouvelles seront assimilables aux actions existantes. Elles seront cotées, le lundi 4 novembre 2013, sur le marché de NYSE Alternext à Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes sous le code ISIN FR0011071570.

Le règlement-livraison des actions nouvelles aura lieu le jeudi 31 octobre 2013.

Cogra a demandé à NYSE Euronext la reprise de la cotation de ses titres sur Alternext Paris. Les échanges d'actions reprendront le mardi 29 octobre, à l'ouverture.

La Banque Delubac & Cie a agi en tant que Prestataire de Services d'Investissement en charge du placement pour cette opération.

Euroland Corporate est le Conseil et Listing Sponsor de la Société dans le cadre de cette opération.

### Avertissement :

***Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public au sens de la réglementation en vigueur, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Cogra. Aucune offre au public de titres financiers de Cogra ne sera effectuée en France ou à l'étranger, conformément à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun Prospectus ne sera publié, ni visé par l'AMF.***

### A propos de Cogra, pionnier de l'énergie bois ALCOG - FR0011071570

Producteur de granulés de bois depuis 30 ans, Cogra s'est imposé en France comme un acteur de référence du secteur grâce à une approche qualitative et durable de son métier.

Avec deux usines d'une capacité totale de production de plus de 100 000 tonnes, Cogra produit des granulés de première qualité qui sont commercialisés en direct en France et à l'étranger ou via son réseau de plus de 700 revendeurs. L'activité de production de granulés bois, couplée à une activité de conseil et distribution de poêles et chaudières forment un ensemble cohérent et différenciant qui permet d'apporter une réponse globale aux consommateurs soucieux de leurs économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

### Contacts

COGRA  
Zone de Gardès  
48000 MENDE  
T : 04 66 65 34 63

LISTING SPONSOR  
EUROLAND CORPORATE  
Julia Bridger  
T : 01 44 70 20 84

COMMUNICATION FINANCIÈRE  
CALYPTUS - Marie Calleux  
cogra@calyptus.net  
T : 01 53 65 68 68

Retrouver toute l'information sur [www.cogra.fr](http://www.cogra.fr)